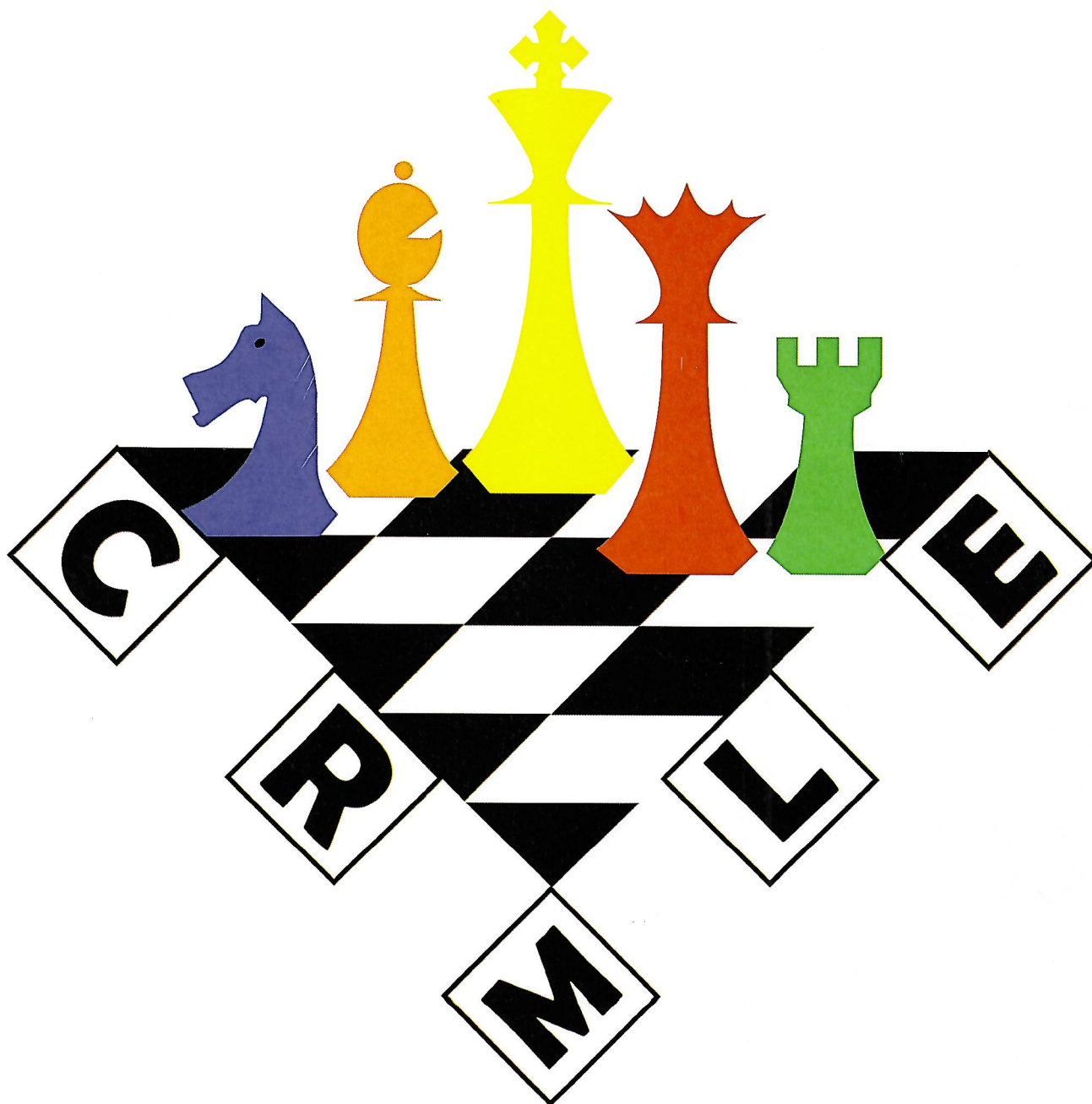


Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs



Siège social : 28 rue Julien 69003 Lyon – Association Loi 1901
Site : <http://comite-rhone-lyon-echecs.fr>

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE RHONE ECHECS
situé au siège social, 3 rue de l'Angile 69005 LYON
le samedi 12 septembre 1998 à 14h30**

ORDRE DU JOUR

REMISE DES COUPES :

DEPARTEMENTALE 1 : GENAS ECHECS 1er

DEPARTEMENTALE 2 : CALADE ECHECS 1er

1) RAPPORT MORAL

2) RAPPORT D'ACTIVITES

3) RAPPORT FINANCIER

4) BUDGET PREVISIONNEL ET ORIENTATIONS

Première partie du budget, 1er vote : "Fonctionnement normal du Comité pour 1998/1999"

Deuxième partie du budget, 2ème vote : "Open International 1999"

a) - Open première formule : - Open 61 minutes KO sur 3 jours

b) - Open deuxième formule : - Cadence 2 heures sur 7 jours comme précédemment (9 rondes - prévoir 10 000 francs de déficit ou une baisse importante des prix distribués et on ne peut plus nommer cela "Open International")

c) - Open troisième formule : - Cadence 2 heures sur 5 jours (7 rondes)

Troisième partie du budget : "Développement des collèves du Rhône"

Acceptation de principe et première définition du cadre de cette action. Nous ne sommes pas les seuls décideurs de ce projet (embauche d'un employé jeune, nouvelle association (?) qui gèrerait ce développement et recevrait des subventions de l'Etat, du Conseil Général du Rhône via le CRE, de différentes autres collectivités locales, de la Ligue du Lyonnais et de la FFE).

5) RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR

(1 poste à pourvoir)

Responsable Départementales 1 et 2

6) DIVERS

Etaient présents :

Christophe LEROY, Président et qui représente le club de Sainte-Foy-Les-Lyon,
Pascal ROUX, Trésorier et Vice Président du C. R. E. ,
Bernard MAS (Cascol Echecs Lyon),
Antoine BAUD (Echecs Saint Genois),
Bernard SASSIER (Bron Echecs Club et Secrétaire du C. R. E.),
Pierre ANDREENKO (Echecs club de Toussieu),
Christian CURJE (Echecs club des Gratte Ciel),
Jean Marc THIBAUT (Genas Echecs),
Filbert TIERO (Lyon Olympique Echecs),
Nasser SADGUI (Echecs club de Vaulx-en-Velin),
Norbert LACROIX (Centre Léo Lagrange Villeurbanne),
Georges BELLET (Echecs Club de Lyon),
Stéphane VUITON (Saint Priest Echecs),
Didier GRASSET (Calade Echecs),
Raphaël ABBALLE (Responsable de la section du 8ème arrondissement du Lyon Olympique Echecs),
Bernard MONTANGERAND, Arbitre National et Dominique GUYEN membre de LOE et présent durant une partie de la réunion.

Soit 32 voix représentées pour un total de 34 possibles et 13 clubs représentés sur 18 possibles.

La réunion débute à 14h40.

Après l'allocution de bienvenue, le Président, C. LEROY, remet les coupes aux équipes championnes de départementales 1 et 2. M. Jean-Marc THIBAUT a reçu la coupe pour son club Genas Echecs pour sa première place en Départementale 1 et M. GRASSET a reçu la coupe pour son club Calade Echecs (Villefranche) et sa première place en Départementale 2.
Applaudissements de l'Assemblée Générale.

C. LEROY présente ensuite le trophée de la Fédération Française des Echecs du "Roi des Tops du département" reçu par le Comité Rhône Echecs. "- Nous avons réalisé grâce à tous les clubs du département la meilleure progression en nombre de licenciés de tous les départements français pour la saison 97/98 à la date du 31 décembre 1997".

Il présente l'évolution du nombre de licenciés et d'affiliés sur les 3 dernières saisons où on peut noter une bonne évolution des amateurs d'échecs dans le département du Rhône :

	Licenciés seniors	Licenciés jeunes	Adh. jeunes	Adh. seniors	Totaux	
1995/1996	234	215	209	31	689	
1996/1997	271	259	261	3	794	
1997/1998	274	317	288	46	925	

Le Président commence ensuite le rapport moral.

1 et 2) Rapport moral et rapport d'activité.

Malgré cette progression du nombre de licenciés et d'affiliés, il annonce une année de stabilisation dans le développement de notre association avant, peut-être, de réaliser la mise en place de structures plus solides.

De nouvelles actions ont tout de même été mises en place comme la bourse aux échanges au thème unique du jeu d'échecs et la mise en place d'un dossier de développement des collèges du Rhône en 3 secteurs qu'il exposera plus loin dans l'Assemblée.

A ce propos, le Président indique que nous avons d'excellentes relations avec le Conseil Général du Rhône et il a le plaisir d'annoncer le vote de deux subventions, l'une de 5000 F et l'autre de 20 000 F.

Il termine en indiquant que la Ligue du Lyonnais a pratiquement remboursé toutes ses dettes de 95/96.

Pour les points négatifs, il fait remarquer que les clubs et, donc, les Présidents n'ont toujours pas le réflexe d'envoyer tous les articles de presse concernant leur club et oublient parfois de nous adresser leur changement de local ou de correspondant...

Quoi qu'il en soit, le Comité Rhône Echecs a continué d'organiser ses objectifs cette année sur 6 axes principaux que le Président explique rapidement compte tenu de l'importance de l'ordre du jour :

a) Maintenir les activités primordiales du C. R. E.

Organisation des Départementales 1 et 2.

Monsieur LACROIX nous annonce sa démission de son poste de responsable de la Départementale 1 et 2. Il signale que si des remarques devaient être formulées elles seraient les suivantes :

- responsabiliser fortement les différents capitaines d'équipes,
- trop de méconnaissance du règlement et donc de nombreux forfaits administratifs,
- envois des résultats trop tardivement, ce qui empêche d'établir le classement.

Norbert LACROIX terminera tout de même le nouveau règlement de D1 et D2 et mettra en place le calendrier 98/99 lorsque toutes les équipes des clubs participants seront connues.

Organisation du Championnat du Rhône Individuel Seniors. Bernard MAS, arbitre du tournoi indique une augmentation du nombre de participants soit 52 en 96/97 et 62 en 97/98. Rien à signaler.

Organisation du Championnat du Rhône Individuel Jeunes.

Antoine BAUD, responsable des jeunes du Comité Rhône Echecs, indique que tout s'est bien passé avec la mise en place du nouveau règlement et surtout la prise des inscriptions quatre jours avant le début du championnat. Il y a encore plus d'inscrits qu'auparavant et, peut-être, faut-il répartir le tournoi sur plusieurs lieux. Tout le monde n'est pas d'accord : cela va encore multiplier les organisations (salles, arbitrages, responsables, etc.). Nous gardons donc la même formule. L'affiche de ce championnat sera envoyée d'ici quelques jours.

M. MAS aimerait bien céder la main au niveau de l'arbitrage de ce tournoi. M. MONTANGERAND, arbitre national pose ainsi sa candidature qui est acceptée.

Organisation du Championnat du Rhône de blitz.

M. Georges BELLET, responsable du blitz, nous indique qu'il n'y a pas de problèmes particuliers si ce n'est le faible nombre de participants. "- Il faut sûrement avancer la date de ce championnat entre novembre et décembre et choisir un lieu plus proche que Villefranche afin de mobiliser les joueurs des clubs de la COURLY."

Organisation du Championnat du Rhône féminin.

Pas de problème si ce n'est encore la victoire toujours convaincante de Karine BARSANIAN.

Nos champions cette année sont :

- Champion du Rhône Principal, Georges BELLET de l'Echecs Club de Lyon.**
- Champion du Rhône Accession, Pascal ALESSANDRI de Genas Echecs.**
- Champion du Rhône Open, Jean SALIGNE de l'Echecs Club de Lyon.**
- Champion du Rhône de Blitz, Georges BELLET de l'Echecs club de Lyon.**
- Champion du Rhône Féminin, Karine BARSANIAN de Lyon Olympique Echecs.**

b) Recensement de tous les endroits où l'on pratique le jeu d'échecs.

Il a été réalisé par :

- Un sondage téléphonique auprès de 700 établissements scolaires (lycées, collèges et primaires) afin de recenser tous les endroits où existent des ateliers échecs.
- Des contacts avec tous les clubs affiliés et non affiliés.

Une fois les informations recueillies des courriers de présentation du CRE ont été adressés dans les nouveaux lieux répertoriés.

Ainsi, dans le Département du Rhône sont connus actuellement :

- 18 clubs affiliés à la Fédération Française des Echecs
- 16 clubs non affiliés
- 3 hôpitaux pratiquent le jeu d'échecs dans leur établissement.
- 9 cafés pratiquent le jeu d'échecs dans leur établissement.
- 5 maisons d'arrêt
- 9 lycées dont 5 à Lyon
- 37 collèges dont 17 à Lyon
- 123 écoles primaires dont 72 à Lyon

c) Soutien aux clubs.

- Le CRE a prêté à maintes reprises du matériel aux clubs de la région, affiliés ou non.
- Envoi de bulletins du CRE aux clubs qui voulaient s'affilier.
- Envoi de comptes rendus et mise à jour régulière des adresses des clubs et des correspondants.

d) Communication continue.

- Envoi de 7 communiqués de presse, dans l'année, relatant le travail effectué auprès des jeunes, les résultats des championnats départementaux scolaires et le déroulement de l'Open International de Lyon.
- Communiqués à 20 mairies du Rhône, à 36 Médias, au Conseil Général et Régional afin de les informer du travail du Comité Rhône Echecs.

e) Organisation des championnats départementaux scolaires : lycées, collèges et écoles primaires.

Le Président et Nasser SADGUI, responsable des scolaires ont mis en place une équipe d'une dizaine de personnes afin de faire face à l'organisation des tournois scolaires, lycées, collèges et primaires, puisque ce sont plus de 500 jeunes qui ont participé au tournoi de sélections du Rhône. La principale nouveauté a été la division des tournois par secteur afin d'alléger l'organisation le jour du tournoi, mais cela a mobilisé plus de personnes dans la durée.

Formation des professeurs et des animateurs :

Cinq professeurs ont été formés au siège social du Rhône. (professeurs de Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Meyzieu et Caluire et Cuire).

f) Organisation d'un événement international : l'Open International de Lyon.

Pascal ROUX, Vice Président et Trésorier expose le bilan moral de l'Open International qui s'est déroulé dans les salles d'expositions quai de Bondy Lyon 5°. Pas de problèmes particuliers bien que M. Pascal ROUX ne souhaite plus avoir de responsabilités dans cette organisation (directeur du tournoi). Néanmoins, il veut bien prendre les contacts nécessaires quant à sa réalisation ainsi que les aspects budgétaires et comptables liés à cet Open.

Le Président demande s'il y a des questions sur le bilan moral. Pas d'intervention dans l'Assemblée. On passe donc au quitus du bilan moral et du rapport d'activité :

Vote du bilan moral et du rapport d'activité :

Contre 0

Abstention 0

Pour 32

3) RAPPORT FINANCIER

Le Président passe la parole à M. Pascal ROUX, Trésorier

M. Pascal ROUX n'entre pas dans le détail financier de L'Open puisque tous ont reçu les comptes financiers où tout était exposé.

Il note simplement une facture de la ville de Lyon en attente qui peut s'élever à 4400 francs ou 2800 francs suivant la gratuité ou non du chauffage. Il indique qu'il a bon espoir d'une facture sans chauffage.

D'autre part, il signale que nous continuons de vivre sur nos réserves puisqu'il nous reste en Sicav 14 740 F contre 24 233.45 F en 96/97.

Le Président demande s'il y a des questions sur le bilan financier 97/98 ? Pas de question on passe donc au vote:

Bilan financier :

Contre 0

Abstention 0

Pour 32

4) BUDGET PREVISIONNEL ET ORIENTATION.

Tous les Présidents ont reçu le budget prévisionnel, il y a 15 jours, qui a été divisé cette année en 3 parties :

Première partie du budget : "Fonctionnement normal du Comité pour 1998/1999"

Tout le monde est d'accord sur le budget présenté sauf sur un point : les prix du Championnat du Rhône seniors:

→ M. BELLET propose une augmentation des prix du championnat du Rhône seniors afin d'attirer des joueurs classés FIDE ou au moins dépassant les 2000 Elo et afin de rendre le championnat principal plus intéressant ou du moins à son aspect d'origine - les plus forts du département s'affrontent dans un tournoi fermé de 10 joueurs lui-même qualificatif pour un fort championnat de Ligue. Il regrette que la force de ce championnat soit moins élevée qu'il y a dix ans, tout en reconnaissant que le nombre de championnats a été largement multiplié.

→ Divers échanges de points de vus, parfois vifs, sont faits.

→ M. ANDREENKO, Délégué du club de Toussieu résume bien la situation des débats. Il faudrait augmenter les prix pour attirer les meilleurs, mais cela dans des proportions trop importantes. Il était question d'une augmentation totale de 1000 F, mais il faudrait augmenter de 2000 à 3000 F les prix, ce qui paraît peut-être excessif et ne semble pas correspondre à l'idée de plusieurs dirigeants.

→ M. BELLET s'incline, mais trouve cela peu satisfaisant.

Nous passons donc on vote sur ce seul point litigieux du budget de fonctionnement 98/99 du CRE.

Résultat du vote pour l'augmentation des prix du championnat du Rhône senior.

Contre 14

Abstention 17

Pour 1

Avant de passer au vote, M. BELLET demande si on pourra passer le surplus de ce budget de fonctionnement dans les autres actions comme l'Open International si ce budget était accepté ? La réponse est oui.

On passe ensuite au vote pour le budget total de fonctionnement 98/99.

Contre 0

Abstention 0

Pour 32

Le budget total 98/99 est donc accepté dans sa globalité.

Deuxième partie du budget : "Open International 1999"

Tout le monde est conscient que le Comité Rhône Echecs investit chaque année 10 000 F dans cet open qui creuse progressivement nos réserves.

De nombreux Présidents de club ont discuté avec leurs membres de cet open. Pratiquement tous sont d'accord pour le reconduire. La partie "pas d'organisation d'Open" est donc totalement rejetée.

L'assemblée générale passe aux votes des différentes formules de l'Open International

a) - Open première formule : - Open 61 minutes KO sur 3 jours

Un seul club est pour sur les 13 représentés - donc rejet de cette formule.

b) - Open deuxième formule : - Cadence 2 heures sur 7 jours comme précédemment (9 rondes dont 2 jours avec des doubles rondes).

Résultat du vote 16 pour

c) - Open troisième formule : - Cadence de jeu : 6 heures avec 7 rondes.

→ Lundi 19 avril ronde 1 / 17h30 à 23h30 - 6 heures de jeu

→ Mardi 20 avril ronde 2 / 17h30 à 23h30 - 6 heures de jeu

→ Mercredi 21 avril ronde 3 / 17h30 à 23h30 - 6 heures de jeu

→ Jeudi 22 avril ronde 4 / 17h30 à 23h30 - 6 heures de jeu

→ Vendredi 23 avril ronde 5 / 17h30 à 23h30 - 6 heures de jeu

→ Samedi 24 avril ronde 6 / 17h30 à 23h30 - 6 heures de jeu

→ Dimanche 25 avril ronde 7 / 10h00 à 16h00 - 6 heures de jeu

Les inconvénients sont :

- on ne peut pas réaliser des normes de Maître International avec 7 parties

- il est plus difficile de réaliser une performance FIDE sur 7 parties.

- peut-être que devant l'heure tardive les parents hésiteront à inscrire leurs enfants ?

Les avantages sont :

- que toutes les personnes qui travaillent la semaine pourront participer,

- c'est une nouvelle formule à essayer comme dans les grands tournois parisiens.

Nous comptons donc globalement sur une augmentation des participants.

Résultat du vote 21 pour, cette résolution est donc acceptée.

Les Présidents votent ensuite sur leur préférence quant au lieu du tournoi sous réserve de la disponibilité des salles :

Salle Gorge de Loup : Lyon 9ème	11 pour et 8 abstentions
Salle des expositions : Lyon 5ème au dessus du LOE	13 pour et 8 abstentions

Dans les 48 heures, une demande sera faite pour ces deux salles avec une préférence donc pour Lyon 5ème.

L'Assemblée se "tourne" à présent de nouveau vers Pascal ROUX, l'organisateur des années précédentes. Mais rien n'y fait. Il préfère être simple joueur.

Il accepte, tout de même, de participer à l'organisation avant le tournoi, mais pendant il n'en est pas question.

L'Assemblée Générale est attristée car elle ne voit pas d'autres organisateurs en dehors de Pascal ROUX pour le moment. A régler d'urgence !

Troisième partie du budget : "Développement des collèges du Rhône"

Tous les Présidents ont bien pris connaissance de cet important dossier.

Ils acceptent son développement dans sa globalité mais quelques indications sont données par Bernard SASSIER, Secrétaire du CRE et Président du club de Bron.

"- Nous ne sommes pas les seuls décideurs de ce projet et bien que C. LEROY ait déjà tous les documents sur ses emplois jeunes, ces dossiers sont très longs à monter. Il indique à titre d'exemple que certains clubs sportifs à Bron ont attendu une réponse entre 3 et 4 mois." Il ajoute que ces contrats de travail doivent durer au minimum 5 ans et doivent s'autofinancer à l'issue de la cinquième année.

Le Président demande si toutes les personnes sont conscientes du travail à réaliser et de l'opportunité de ce développement exceptionnel pour le jeu d'échecs dans le Rhône et même au niveau national. "- On peut imaginer un développement régional puis national de ce projet".

"- Etes vous d'accord sur le principe de ces deux embauches ?".

Il signale pour finir que ce qui le dérange le plus est la formation de ces 2 employés qui devrait au moins durer deux mois :

- formation à la communication (monter tous les dossiers de subventions auprès des collectivités locales du département : Mairie, Jeunesse et Sports, Conseil Général et Régional, etc.)
- formation à l'élaboration de dossiers de presse,
- formation au démarchage des établissements scolaires,
- formation à l'outil informatique (word, excel, access).

Ils doivent posséder le permis de conduire. De plus, il faut un "maître tuteur" et son C. V. afin que l'Etat soit certain que les emplois jeunes soient encadrés dans leur travail et leur proposer ainsi une évolution par rapport à leur formation initiale.

M. SASSIER ajoute qu'il faut espérer que ces deux jeunes ne décident pas de prendre un autre emploi, mieux rémunéré, durant les mois suivants...

Filbert TIERO, Président de L. O. E. , intervient. Il rappelle que C. LEROY travaille pour le LOE à temps partiel et que lorsqu'il travaille à l'élaboration de ces dossiers CRE, le travail au club peut ne plus avancer.

Concrètement, Filbert TIERO s'interroge sur le lieu où ces emplois jeunes seront affectés. Il suggère que le Comité Rhône Echecs prenne ses responsabilités et envisage d'ici un an de changer de siège social avec des locaux indépendants devant la forte croissance du C. R. E.

Les Présidents sont unanimes pour continuer d'avancer mais ils préfèrent que l'on réalise une Assemblée Générale Extraordinaire lorsque nous aurons un accord définitif du Conseil Général du Rhône et de l'Etat quant à ses emplois et ce projet.

Il est donc décidé :

- de prendre les contacts définitifs avec le Conseil Général quant à l'élaboration de ce projet,
- de terminer l'élaboration des dossiers emplois jeunes,

- de rencontrer les deux emplois jeunes candidats et obtenir leur engagement moral, sur au moins deux saisons. En effet, comme l'a fait remarquer M. SASSIER, si ces deux candidats trouvent un emploi correspondant encore mieux à leur profil, ils peuvent très bien nous quitter après quelques mois.

Pour finir, il est décidé qu'une Assemblée Générale Extraordinaire sera réalisée entre novembre, décembre 1998 et janvier 1999. "- Il faut avancer prudemment mais sûrement !".

5) RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR et D1/D2.

Un seul poste est à pourvoir suite à la démission de M. LACROIX, l'ancien responsable de la départementale 1 et 2. Les membres du Comité Directeur exercent une certaine pression afin qu'il puisse continuer d'assumer ce poste.

M. LACROIX consent à rester responsable de la D1 mais aimerait bien laisser le flambeau pour la D2.

M. NGUYEN se propose. C. LEROY lui signale qu'il faut tout de même maîtriser l'outil informatique.

"Si M. LACROIX me forme, cela doit être possible !"

M. LACROIX propose que les tarifs des inscriptions restent identiques, c'est à dire 50 F et 200 F servant de caution en cas de forfait injustifié. Accepté à la majorité.

La cadence de jeu reste la même, soit 40 coups / 2 heures et 1 heure KO, toujours en harmonie avec les autres compétitions par équipes nationales.

M. ABBALLE, responsable du club LOE dans le 8ème arrondissement, prend la parole :
Il rappelle que les groupes de D1 et D2 étaient définis bien après l'Assemblée Générale par l'ancien Président du CRE, Christian VALLIN. D'autre part il se souvient avoir monté de nombreuses équipes en 1992, 1993, 1994 et 1995 et les D1 et D2 ont toujours commencé en novembre (lors de la ronde 2 des Nationales) afin de laisser les petits clubs faire leur rentrée.

MM. LACROIX et BELLET, entre autres, tentent de réfuter cet argument. En résumé, "- C'est au club de se structurer et pas à nous de nous adapter".

Les discussions continuent avec véhémence : "- Comment ? Comment ? Vous êtes là pour développer le jeu d'échecs proteste M. ABBALLE..."

Le Président et Norbert LACROIX décident de composer les groupes de Départementales 1 et reporter simplement d'une semaine le groupe de D2.

C. LEROY annonce, d'autre part, la création d'un nouveau club affilié (CORBAS) qui inscrit deux équipes en D2 ainsi qu'une possible affiliation d'un club à Meyzieu. Un document de ce projet est d'ailleurs distribué.

Il indique aussi la réclamation du club de Sainte-Foy-Les-Lyon qui pensait avoir sa place en D1 suite à sa seconde place de D2 et cela suite à un courrier de M. LACROIX en septembre 1997.

M. LACROIX indique qu'il était bien spécifié que nous devions en discuter en réunion et cela n'a malheureusement pas été fait, nous ne pouvons donc accéder à la requête des joueurs de ce club.

Le Comité Directeur reste donc inchangé pour cette nouvelle saison :

COMITE DIRECTEUR DU COMITE RHONE ECHECS

Président :

Christophe LEROY

3 rue de l'Angile 69005 Lyon

Téléphone bureau : 04 78 28 85 87

Télécopie bureau : 04 78 28 53 88

Vice-Président et Trésorier :

Pascal ROUX

48 rue Albéric Pont 69005 Lyon

Téléphone bureau : 04 72 40 18 56

Téléphone domicile : 04 72 57 77 05

Secrétaire : **Bernard SASSIER**
46 rue de la Marne 69500 Bron
Téléphone domicile : 04 78 41 11 81

Directeur de la départementale 1 : **Norbert LACROIX**
27 avenue Lacassagne,
Résidence La Florentine, Allée 11,
69003 LYON
Téléphone domicile : 06 14 13 78 78

Directeur arbitrage : **Bernard MAS**
57 rue Charton, 69600 Oullins
Téléphone bureau : 04 72 40 13 36
Téléphone domicile : 04 78 51 06 63

Coordination Lycées, Collèges et Primaires : **Nasser SADGUI**
3 rue Annonay 69500 Bron
Téléphone domicile : 04 78 41 13 57

Responsable auprès du secteur jeunes : **Antoine BAUD**
74, route de la Pillardière 69126 Brindas
Téléphone domicile : 04 78 45 11 70

Collectage des informations médias des clubs : **Christian CURIE**
Maison pour tous Bertly Albrecht
14 place Grand Clément
69100 Villeurbanne
Téléphone domicile : 04 78 68 22 39

Chargé de mission : **Georges BELLET**
4 rue Pierre Semard 69600 Oullins
Téléphone bureau : 04 78 51 00 96

6) DIVERS.

C. LEROY indique que les tarifs d'abonnement à la revue "Echec et Mat" de la Fédération Française des Echecs ont été modifiés et qu'une erreur s'est glissée dans les prix indiqués par la Ligue du Lyonnais. Voici les prix corrects :

Affilié senior = 70 francs
Licencié senior = 50 francs
Licencié jeune = 70 francs
Non membre FFE senior et jeune = 100 francs

C. LEROY indique la présence d'un Open International de GO, les 24 et 25 octobre prochain, au 3, rue de l'Angile Lyon 5ème. Des initiations gratuites seront possibles. A voir par curiosité.

Plus de questions diverses, le Président lève donc l'Assemblée Générale à 19h00.

Fait à Lyon le 23 septembre 1998.
Le Président, Christophe LEROY



Développement et organisation des échecs dans le Rhône
BUDGET PREVISIONNEL 1997/1998 (modifié après l'Assemblée Générale du 13 septembre)

	Dépenses	Recettes
Frais de fonctionnement téléphone / timbres / photocopies :		
Courriers de rentrée aux clubs	400	
Réunions et contacts Comité Directeur saison 97-98	400	
Contacts clubs affiliés	400	
Contacts clubs non affiliés	400	
Contacts diverses mairies et presse	800	
Feuilles de parties CRE	1 400	
300 bulletins du Rhône 97-98	4 400	
Licences :		
Part CRE 97/98 des licences versé par la Ligue		25 000
Championnat, coupes et équipes départementales :		
Championnat du Rhône jeunes (100 inscrits)	3 500	3 500
Championnat du Rhône seniors (52 inscrits) avec augmentation des récompenses	8 000	5 000
Equipes départementales 1 et 2 (coupes aux premières équipes)	600	400
Coupes de la Fédération 1700-2000	700	400
Open international 1998, voir détail dans le budget réalisé 96-97 :		
Open International 1998 (investissement CRE 6 000)	50 000	39 000
Parrainage Open International 1998		5 000
Investissement matériel :		
Investissement de 40 sous jeux N°5	2 000	
Investissement de 30 pendules	6 000	
Investissement de 10 jeux N°5	1 700	
Formation des animateurs et des enseignants	1 000	
Tournois académies et développement écoles :		
Promotion lycées		
Téléphone (50 unités)	50	
Enveloppes A4 et autres	80	
Timbres	280	
Photocopies A4/A3	160	
Coupes	600	
Salle + ménage	0	
Arbitrage et Indemnités	550	
Inscriptions (50x25)		1 250
Promotion collèges		
Téléphone (80 unités)	80	
Enveloppes A4 et autres	160	
Timbres	540	
Photocopies A4/A3	160	
Coupes	600	
Salle + ménage	0	
Arbitrage et Indemnités	550	
Inscriptions (50x25)		1 250
Promotion primaires		
Téléphone (160 unités)	160	
Enveloppes A4 et autres	320	
Timbres	1 100	
Photocopies A4/A3	320	
Coupes	1 000	
Salle + ménage	1 200	
Arbitrage et Indemnités	2 500	
Inscriptions (250x25)		6 250
Provisions au 30/08/97		24 233.45
Provisions développement 98/99	19 543.62	
Solde banque au 30/08/97		370.17
Totaux	111 653.62	111 653.62

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1998/1999
COMITE RHONE ECHECS
PREMIERE PARTIE DU BUDGET - (1er vote de l'A. G.)

	Dépenses	Recettes
Solde banque		2 117.16
Sicavs Capimonétaire		14 740.00
Frais de fonctionnement téléphone / timbres / photocopies :		
Courriers de rentrée aux clubs	400	
Réunions et contacts Comité Directeur saison 97-98	400	
Contacts clubs affiliés	400	
Contacts clubs non affiliés	400	
Contacts diverses mairies et presse	800	
Feuilles de parties CRE	1 400	
300 bulletins du Rhône 98-99	4 400	
Conception bulletin du Rhône	500	
Papier en tête CRE	3 000	
Licences :		
Part CRE 98/99 des licences versé par la Ligue		25 000
Championnat, coupes et équipes départementales :		
Championnat du Rhône jeunes (100 inscrits)	3 500	3 500
Championnat du Rhône seniors	9 300	6 500
Equipes départementales 1 et 2 (coupes aux premières équipes)	600	400
Coupes de la Fédération 1700-2000	700	400
Investissement matériel :		
Investissement de 50 jeux et sous jeux N°5	8 000	
Investissement de 20 pendules	4 000	
Championnats et développement de l'activité échecs dans les écoles, collèges et lycées :		
Appels dans les établissements scolaires	1 200	
Promotion championnats lycées		
Téléphone (50 unités)	50	
Enveloppes A4, photocopies A4/A3 et timbres	520	
Coupes	600	
Salle + ménage	0	
Arbitrage et Indemnités	700	
Inscriptions (50x25)		1 250
Promotion championnats collèges		
Téléphone (80 unités)	80	
Enveloppes A4, photocopies A4/A3 et timbres	860	
Coupes	600	
Salle + ménage	0	
Arbitrage et Indemnités	1 500	
Inscriptions (50x25)		1 250
Subvention Conseil Général du Rhône		5 000
Promotion championnats écoles primaires (4 secteurs puis une finale départementale)		
Téléphone (160 unités)	160	
Enveloppes A4 , photocopies A4/A3 et timbres	1 740	
Coupes	1 000	
Salle + ménage	1 200	
Arbitrage et Indemnités	4 000	
Inscriptions (250x25)		6 250
Totaux	52 010	67 407.16
Reste solde banque		657.16
Reste Sicavs		14 740.00

EFFECTIFS DES CLUBS DU RHONE (Critères F. F. E.)

EFFECTIFS au 1er septembre 1998.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des joueurs non licenciés ou non adhérents à la F. F. E. (Fédération Française des Echecs). En effet, certains clubs ne prennent pas forcément l'adhésion ou la licence à tous leurs joueurs. Des clubs peuvent donc avoir un effectif plus nombreux que les chiffres ci-dessous.

	Lic. seniors	Lic. jeunes	Adhé. S	Adhé. J	Total
Lyon Olympique Echecs (Lyon)	77	223	41	213	554
Leo Lagrange (Villeurbanne)	20	20		8	48
Cascol Echecs (Lyon)	18	14	4	9	45
Bron Echecs	19	10		3	32
Gratte-ciel (Villeurbanne)	23	3		5	31
L'adoubement (Caluire)	0	0		19	24
Tour de Vienne (Vienne)	23	1			24
St Foy-les-Lyon Echecs	8	4		11	23
ECEL (Toussieu)	17	3	0		20
MJC Vaulx en Velin	6	7		7	20
Echecs Club de Lyon (Lyon)	19	0			19
Saint-Priest Echecs	10	5		4	19
Echecs St Genois (Saint Genis)	10	7			17
Calade Echecs (Villefranche)	12	12			15
Ecole St Julien (Saint Julien)	0	4	1	6	11
Genas Echecs	4	4			8
Comité Entreprise Lafayette (Bron)	6	0			6
Lozanne Echecs	2	0		3	5
La Doua (Villeurbanne) (disparu)	0	0			0
Totaux	274	317	46	288	925

DEUXIEME PARTIE DU BUDGET (2ème vote de l'A. G.)

**OPEN INTERNATIONAL DE LYON - Identique au Précédent (-10 000 F)
du 19 avril au 25 avril 1999**

	Tarif	Nombre	TOTAL
Adultes	240	4	960
"	300	75	22500
Jeunes	150	21	3150
"	120	1	120
TOTAL JOUEURS		101	26730
Recette bar			10739
Vente bulletins			875
Parrainage			10470
sous total			48814
Participation C.R.E			10000
TOTAL RECETTE			58814

PRIX					
1er	6000	1er Rhône	900	1er Jeune	2490
2ème	4500	2ème "	700	2ème Jeune	400
3ème	3200				
4ème	2200			1er Jeune	
5ème	1500			Rhône	800
6ème	1000	prix des catégories	4400	2ème	300
		Féminine	600	Prix Jeunes	1280
		Vétéran	600		
Total 1	18400	Total 2	7200	Total 3	5270
		TOTAL 1+2+3	30870		
Matériel		Publicité		Frais de fonctionnement	
Photocopies	595	Encarts presse	0	Reversement 5% FFE	1336,5
Encre imprimante	149	Envois	3422,5	Arbitres	3300
Feuilles de partie	367	Apéritif / clôture	446,1	Téléphone / fax	400
Coupes	40			Location salle	3749
Conception bulletins	1000			Ménage	1240
Outillage divers / photo	814,09			Organisation / Bar	11 085
Total 4	2965,09	Total 5	3868,6	Total 6	21111
		Total 1+2+3+4+5+6	58814		